

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage pratique court (2PS1359)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - psychologie et éducation	Stage: 1 pg	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Contact du secrétariat pour les informations sur la procédure : Mme Elena Rallo.
Contact pour la responsable pour la validation du projet : Prof. Laure Kloetzer

Contenu

Le stage pratique permet à l'étudiant.e d'acquérir une expérience de travail dans une institution, de découvrir un milieu professionnel et un métier, et de mettre ses connaissances à l'épreuve d'une activité concrète. Il peut s'affectuer dans tout milieu qui présente un lien avec le domaine d'études concerné (Psychologie-Education). L'étudiant.e est invité.e à prendre contact avec la responsable pour valider son projet dès que ce dernier est suffisamment solide, et dans tous les cas avant de commencer son stage.

Un crédit ECTS correspondant à environ 25 à 30h de travail étudiant, un stage court (validé 6 ECTS) suppose au minimum 150h de travail. Ce travail peut s'effectuer à temps partiel ou à temps plein, sur la période d'enseignement ou en dehors, en Suisse ou à l'étranger, en français ou dans une autre langue, selon accord de la responsable.

Procédure à suivre :

Avant le stage pratique

1. Entretien préliminaire avec la responsable pour évaluer la cohérence et la faisabilité du projet de l'étudiant(e) quand ce projet est déjà solide et avancé
2. Après accord de la responsable, remplir la fiche de stage en deux exemplaires et la faire signer par le maître de stage sur le terrain.

Une fois rempli et signé, le formulaire (version originale) est à remettre à :
Laure Kloetzer - Institut de Psychologie et Education - Faculté des Lettres et Sciences humaines -
Université de Neuchâtel - Espace Tilo-FRey 1 – CH 2000 Neuchâtel
(ou à déposer dans le casier de l'Institut, à son attention)
Il sera signé et une copie signée mise à disposition de l'étudiant.e pour son maître de stage sur le terrain.

Après le stage pratique

1. Informer la responsable de la fin du stage et lui transmettre les coordonnées de la personne sur le terrain qui a suivi l'étudiant.e pour un bref échange téléphonique
2. Envoyer à la responsable une attestation de l'employeur et un rapport de stage 5 pages dans le mois qui suit la fin du stage, selon les consignes exposées dans la section évaluation ci-dessous.

Forme de l'évaluation

Le rapport de stage est un document d'environ 5 pages qui :

- 1) décrit le lieu où vous effectuez votre stage (ce qui s'y fait, qui, comment, etc.) ;

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage pratique court (2PS1359)

- 2) décrit votre rôle, les activités que vous avez effectuées durant votre stage et, le cas échéant, les responsabilités que vous avez assumées;
- 3) analyse une partie de ce que vous avez observé ou fait (une situation, une activité, une relation...) à partir de vos connaissances universitaires;
- 4) met en évidence ce que vous avez appris (ou non)
- 5) conclut avec un petit bilan personnel des apports du stage à votre formation.

Le rapport doit respecter les règles d'écriture habituelles (normes APA etc.).

L'étudiant.e joindra également une attestation de stage de son employeur indiquant le nombre d'heures effectuées, et fournira le contact téléphonique et email du maître de stage, pour que l'enseignant.e responsable puisse échanger brièvement avec lui/elle.

Le stage est validé sur la base de ces documents.